

# Cours en ligne - Etiquetage des produits Bio pour la vente directe 2023

Principes de base pour l'étiquetage des aliments biologiques et Bourgeon



## Date

Judi 23 Mars de 8h45 à 12h30

## Où

Le cours a lieu en ligne sur la plateforme «Zoom»

## Contenu

Comment déclarer correctement?

Le cours "Etiquetage des produits bio pour la vente directe" couvre les aspects suivants:

- Présentation des bases de l'étiquetage selon la Loi fédérale sur les denrées alimentaires, exigences relatives à l'étiquetage des produits biologiques et Bourgeon
- Mise en pratique par la création d'étiquettes de produits concrets
- Echanges et questions concernant l'étiquetage de produits issus de la transformation à la ferme

Il est recommandé d'envoyer ses questions et/ou propres étiquettes à l'avance afin qu'elles puissent être traitées pendant le cours.

## Programme Jeudi 23 Mars 2023

Heure	Thème	Intervenant-e
Dès 08:30	La salle de réunion est ouverte: les questions techniques sur l'utilisation de Zoom seront discutées personnellement.	Ludivine Nicod, FiBL
08:45	Accueil, objectifs du cours et introduction	Ludivine Nicod, FiBL Simone Hartong, Bio Suisse
09:00	L'étiquetage selon la législation alimentaire suisse: notions de base avec exemples	Ludivine Nicod, FiBL
09:45	L'étiquetage selon l'Ordonnance sur l'agriculture biologique: notions de base avec exemples	Ludivine Nicod, FiBL
10:15	Pause	
10:30	L'étiquetage selon le cahier des charges de Bio Suisse: notions de base avec exemples et pour la vente directe à la ferme	Simone Hartong, Bio Suisse
11:15	Exercice de mise en pratique <ul style="list-style-type: none"><li>- Création d'un exemple ou adaptation de sa propre étiquette</li><li>- Discussion des exemples</li></ul>	Tou.te.s
12:00	Conclusion <ul style="list-style-type: none"><li>- Où et comment trouver du support?</li><li>- Questions ouvertes</li></ul>	Tou.te.s
12:30	Fin	

Programme sous réserve de modifications

## Responsable du cours

Ludivine Nicod, Collaboratrice scientifique pour la qualité et la transformation des aliments,  
Tel : 062 865 04 97, [ludivine.nicod@fibl.org](mailto:ludivine.nicod@fibl.org)

## Coût

(Le matériel de cours est compris dans le prix)

- |                                  |     |       |
|----------------------------------|-----|-------|
| • Agriculteur-rices, étudiant-es | Fr. | 90.—  |
| • Conseiller-ères Bio            | Fr. | 90.—  |
| • Pour les autres                | Fr. | 150.— |

## Inscription

En ligne grâce à ce lien: <https://anmeldeservice.fibl.org/etiquette-cours>

## Date limite d'inscription: 19.03.2023

Conditions d'inscription: Pour les annulations jusqu'à 5 jours avant le début du cours, nous facturons des frais de traitement de 40 CHF. Si un-e participant-e au cours ne se présente pas sans avoir annulé à l'avance, le coût total du cours lui sera facturé.

## Renseignements

FiBL Kurssekretariat, Stefanie Leu

Ackerstrasse 113 / Postfach 219

CH-5070 Frick

Tel. +41 62 865 72 74, Fax +41 62 865 72 73

[kurse@fibl.org](mailto:kurse@fibl.org), [www.fibl.org](http://www.fibl.org)

Si vous ne pouvez pas assister au cours, vous pouvez obtenir les supports de cours auprès du secrétariat (contre facture, Fr. 10. - à Fr. 20. -, selon l'étendue)